

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations seront à prévoir du 9 février au 28 mars 2026, sur la RD 906 E. La circulation sera maintenue en alternat (voir plan au verso).

La vitesse sera réduite et le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier
Unité territoriale technique de Lapalisse / Vichy
au 04 70 99 75 20
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h



INFORMATIONS TRAVAUX !

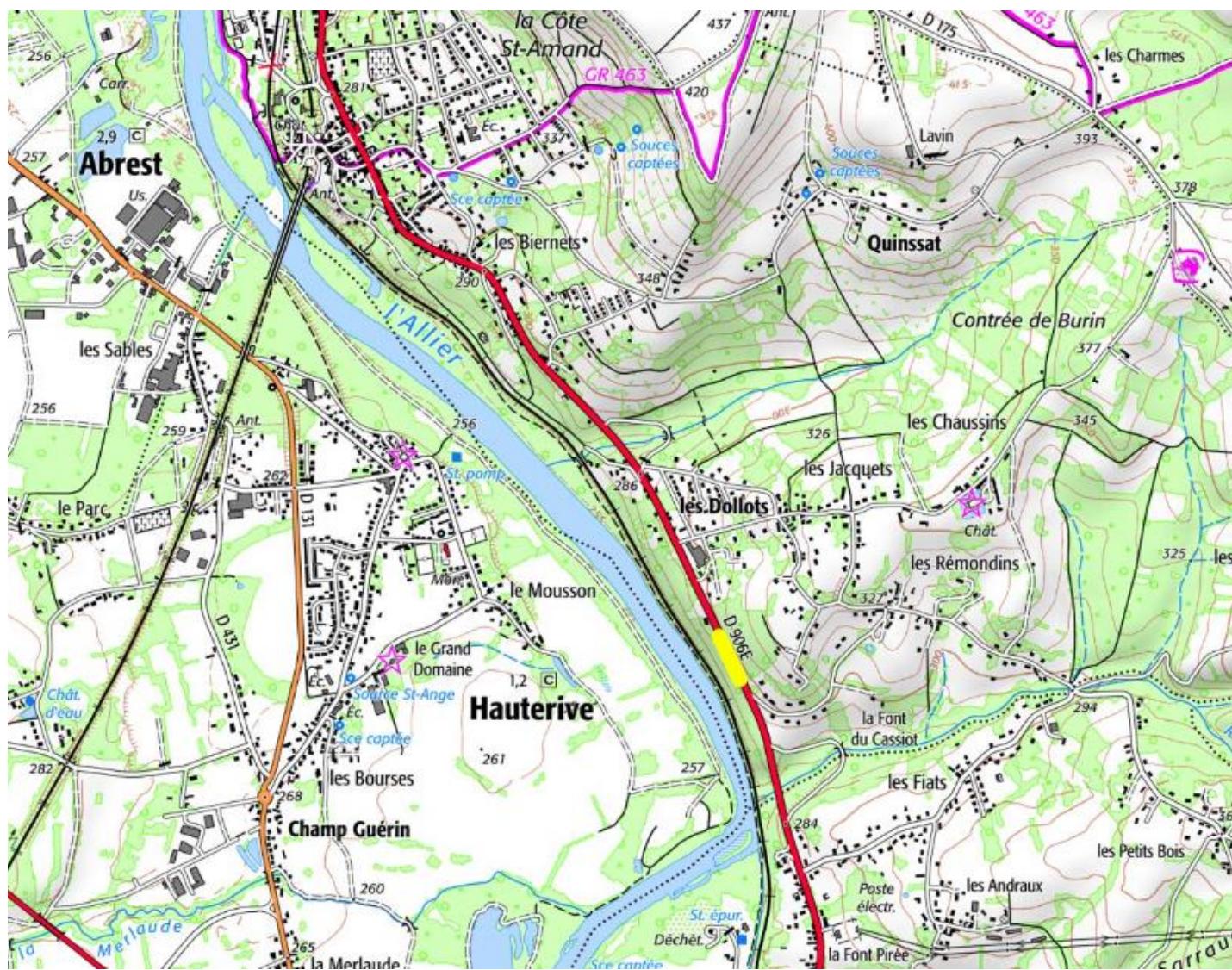
Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 906 E COMMUNE D'ABREST

Le Département de l'Allier vous informe des travaux de stabilisation du talus routier de la RD 906 E avenue de Thiers à Abrest, depuis la Colombière jusqu'à la rue des Vignes.

Travaux programmés
du 9 février au 28 mars 2026*

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques



Zone de travaux, alternat de circulation